Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole

D-2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

D-2-2 Plans thématiques

D-2-2-4 Stationnement

Plan D-2-2-4.22

Rennes / Saint-Jacques-de-la-Lande

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Modification n°2 approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/06/2025

Échelle : 1 / 5 000
Juin 2025

RENNES MÉTROPOLE

Éléments de contexte

- Limite communale
- Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)
- Parcelle et bâti cadastral
- Métro ligne A et B
- Voie Ferrée

Secteurs de règlementation du stationnement

La légende indique systématiquement l'ensemble des informations identifiées sur la métropole (par simplification). Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire. Pour les secteurs non représentés sur un plan décidé, il convient de se référer au règlement littéral.

Secteurs de règlementation
(Pour détail voir le règlement littéral)

- Secteur 1
- Secteur 2
- Secteur 3
- Secteur 4
- Secteur 5
- Règle particulière n°1
- Règle particulière n°2
- Application du règlement littéral sur tout le territoire (dont les secteurs de règlementation secteur 1 à secteur 5)

VEZIN-LE-COQUET
LE RHEU
RENNES
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE

Pont Château
Montigné
La Haute Division
La Basse Division
Ecluse du Comte
La Fosse Piteux
La Piverdière
La Gaudine
La Fumaillerie
La Landaise
La Taupinais
Le Petit Beaurade
La Vieuxville
La Mare
Les Vignes
Ecluse d'Apigné
Le Petit Blosne
La Saudrais
La Maugerais
La Prévalaye
Salibard
La Reuzerais
La Bretonnière
Le Panage
Pré Namet
Les Cinq Chemins
Le Champ des Gouâbres
La Bouguenais
La Petite Matière
La Basse Chevrolais
Le Haut Bois
Le Haut Blosne
Les Ajoux
Le Bois Hatet
La Basse Bouvrais
Le Petit Haut-Bois

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), juin 2025 ;
©DGFIP (cadastre), mars 2024 ;
©Rennes Métropole (SDTIG), ©Référentiel Topographique très Grande Échelle de Rennes Métropole (RTGE)), mars 2024.
Réalisation : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), juin 2025
Logiciel SIG : ArcGis 10.3.1
Système de référence : RGP93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)
0 50 100 200 m